

Écrit périodique agréé par La Poste sous le n° P505289

Bureau de dépôt : 6880 BERTRIX.

Éditeur responsable : BOURG M.C. Rue de la Gare, 214, 6880 Bertrix.

Adresse courriel : bourg.marcel.camille@gmail.com

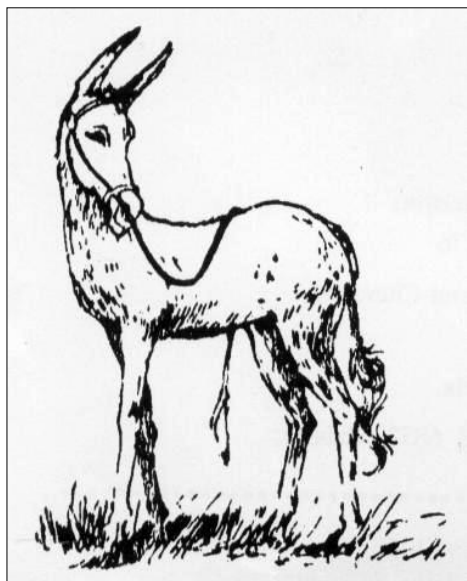
Belgique – België
P.P. – P.B.
6880 BERTRIX
BC 10516

"Le Baudet" Périodique mensuel édité par le

Club Philatélique Ardennais.

Peut paraître en juillet et août.

N° 475 de mai 2022.



Réunion le 13 mai 2022 : RDV à 19h00 !

Sommaire de ce bulletin.

<i>Le mot du président – Souriez même si vous n'êtes pas filmés</i>	<i>page 3</i>
<i>Le coin du Pro et/ou du spécialiste :</i>	
<i>Le timbre en bambou.</i>	<i>page 4</i>
<i>Poisson d'avril, tradition, événement ?</i>	<i>page 5</i>
<i>Des timbres interdits à l'affranchissement – H. Havrenne</i>	<i>page 7</i>
<i>Faut-il investir dans les timbres rares ? – France Philatélie</i>	<i>page 9</i>
<i>On collectionne en 1950. (1)</i>	<i>page 13</i>
<i>Histoire postale – le Grand-Duché de Luxembourg vers 1860</i>	<i>page 14</i>
<i>Célèbres et collectionneurs – Elisabeth 2 - Sylvain</i>	<i>page 15</i>
<i>Les échanges aux enchères de mai 2022</i>	<i>page 16</i>

Soutenez le Club Philatélique Ardennais en versant votre cotisation annuelle sur le compte bancaire dont référence en page suivante. Par avance, nous vous en remercions !

CLUB PHILATELIQUE ARDENNAIS à 6880 BERTRIX.

Adresse courriel : bourg.marcel.camille@gmail.com

Conseil d'Administration ou Comité 2021

Présidente d'honneur : † Madame MOREAUX Jacqueline.

Président - BOURG Marcel Camille, rue de la Gare, 214 6880 Bertrix

Secrétaire : Tél.: 061 / 41.15.76 (de préférence) GSM 0498 / 33 44 44

Adresse courriel : bourg.marcel.camille@gmail.com

Vice-président - DENY Luc, rue de la Concile, 2 6820 Florenville.

Trésorier : Tél. 061 / 28.73.88 GSM 0494 / 47 18 43

Adresse courriel : luc.deny@yahoo.fr

Administrateurs Antoine André, rue de Blézy, 58 6880 Bertrix Tél. : 061 41 19 04

et Beaugnée Francis, rue de Mayavaux, 29 6870 Vesqueville GSM 0471/76 10 08

fbeaugnee@gmail.com

Délégués : Didier Marcel, rue de Bohaimont, 2 6880 Bertrix Tél.: 061 41 29 86

Lemoine Marie-Jeanne, Place d'Urio, 5 6880 Orgeo/Bertrix. GSM 0494 / 26 88 10

Maljean Ernest, Av. Winand Heynen, 2 6880 Bertrix Tél.: 061 41 27 56

Noiret Arsène, rue de la Résistance, 7 6850 Carlsbourg Tél.: 061 53 43 23

Parfondry Jeannine, rue de la Gare, 214 6880 Bertrix. Tél. et Fax : 061 41.15.76

Thiébaud Marie-Paule, La Chenau, 16 6880 Auby/Bertrix Tél.: 061 41 21 55

Cotisations :

La perception des cotisations se fait toute l'année, au début de chaque séance pour les nouveaux membres, et, pour les anciens, le jour de l'Assemblée Générale. Le montant peut aussi être versé au compte

IBAN : **BE03 3636 0100 6784** BIC: **BBRUBEBB**

du "Club Philatélique Ardennais" à 6880 Bertrix.

Montant de la cotisation : 8 € pour les jeunes jusque 16 ans.

15 € pour les jeunes, dès 17 ans.

L'envoi du bulletin mensuel ou des invitations ne se fait qu'aux membres en règle de cotisation à notre Club ou à un Club ou Cercle avec lequel nous avons une convention de partage d'avantages.

Peuvent participer aux "échanges aux enchères" les membres en règle de cotisation, non marchands et les lectrices et lecteurs de ce bulletin de contact. Le jour de l'A.G., les sympathisants sont les bienvenus et peuvent participer aux activités, même s'ils ne sont pas membres du Club.

N'ont donc accès aux réunions, en dehors de l'Assemblée Générale, que les membres cotisants.

Réunions :

Les réunions ont lieu mensuellement, en principe le deuxième vendredi du mois, salle du premier étage (accès par ascenseur ou escalier) de la Maison de Village, Place des 3 Fers, 13 à 6880 Bertrix, à partir de 19 heures.

Si le 2ème vendredi est un jour férié, la réunion est automatiquement reportée au vendredi suivant. Les autres modifications de dates, horaires, lieux de réunion etc. sont annoncées aux membres par le bulletin mensuel ou par la presse régionale.

Pour toute correspondance concernant le Club : s'adresser au président, par courrier ou courriel. Merci !

Adresse courriel : bourg.marcel.camille@gmail.com

6880 Bertrix, le 26 avril 2022.

Chers amis philatélistes et autres,

Bonjour,

Manque d'inspiration ou trop de choses en tête, toujours est-il qu'en ce beau mois de mai (c'est le mois le plus beau pour moi car je suis né en mai !), il n'y aura pas d'éditorial.

Il en sera de même le mois prochain (mois de naissance de mon fils) car je ne serai sans doute pas disponible, vacances obligent. Eh oui, les retraités sont en vacances avant et après les autres et même souvent en même temps qu'eux.

Maintenant déjà ... et pour ne pas l'oublier, je vous souhaite, avec un peu d'avance peut-être, d'agréables vacances, que ce soit chez vous ou ailleurs.

De plus, comme chaque mois, je vous souhaite bonne réception de votre bulletin de contact.

Que sa lecture vous distraie ou vous enrichisse, c'est mon plus cher souhait !

A chacune et chacun d'entre vous, mon très amical bonjour !

Marcel Camille.



%%%%%%%%%

Cette demi-page sera sans doute plus intéressante pour certains que mon bla bla bla ...

Souriez, même si vous n'êtes pas filmés !

Ce sont quelques petites histoires de Flamands (Ils me pardonneront car ils en disent autant au sujet des wallons – si pas davantage !)

Pourquoi les Flamands mettent-ils l'antenne de télévision dans la cave ?

- Pour pouvoir capter les Pays-Bas

Pourquoi les pièces de monnaie flamandes ont sur une face le dessin d'une pince à épiler et sur l'autre, une gomme ?

Parce que vois-tu, d'un côté ça épile et de l'autre ça efface ! »

Ce sont deux Flamands à la chasse, ils voient passer un deltaplane.

Le premier épaula et tire :

« Bah tu l'as raté !! »

« Oui, mais il a lâché sa proie. »

Un gars rend visite à un de ses amis flamand qui vient juste d'être papa.

Le gars, voyant le jeune dans son berceau tombe en admiration et demande : "Quel âge a-t-il ?"

« 15 jours, répond le Flamand. »

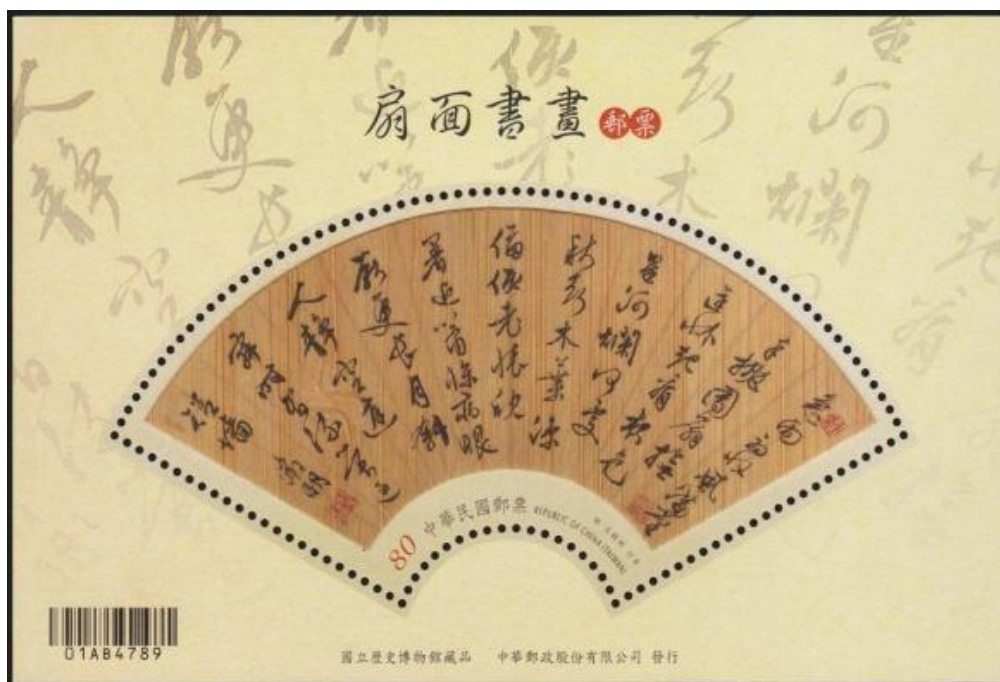
« Et comment s'appelle-t-il ? »

« Ben ça on ne sait pas, il ne parle pas encore !!!! »

+++++

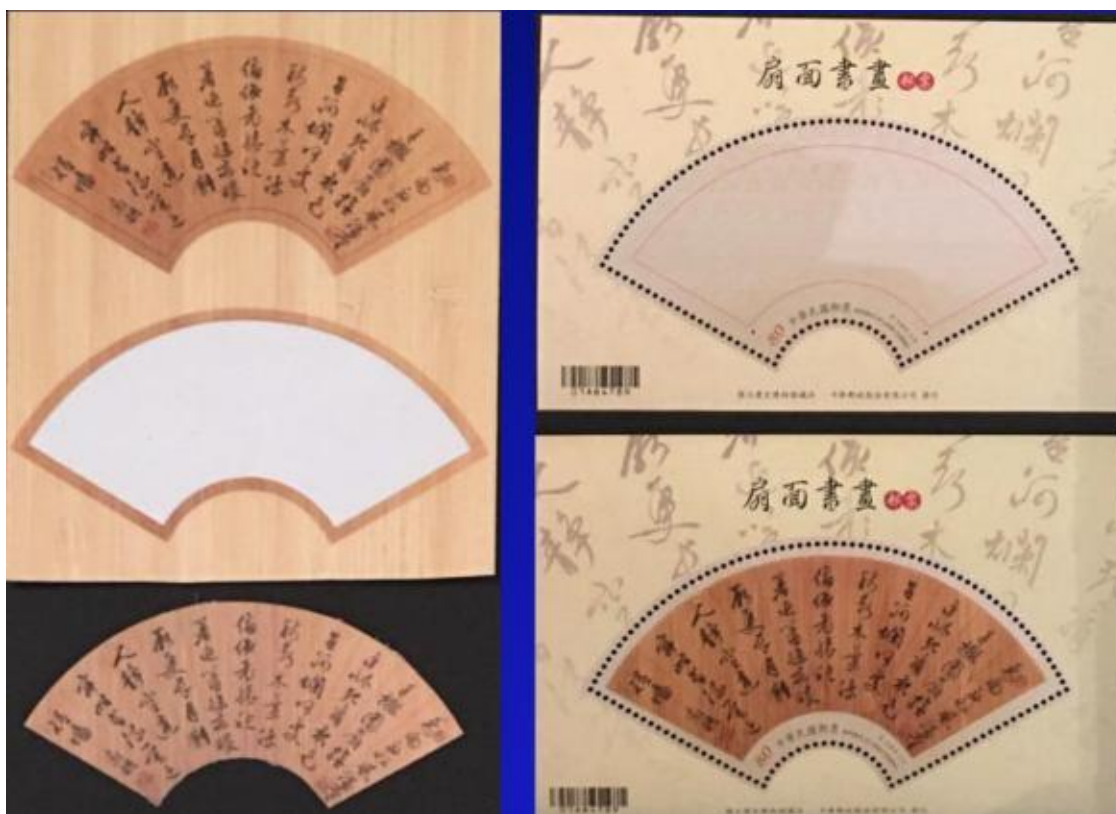
Notre rubrique : *Le Coin du Pro et ou du Spécialiste*

Le timbre en bambou – Une trouvaille de Richard - Publié le 13/04/2022 par Sylvain



Chunghwa Post Co Ltd, la poste taiwanaise, a émis un timbre en forme d'éventail composé d'une fine tranche de bambou apposée sur laquelle est écrit un poème, de sept caractères et huit lignes en écriture semi-cursive, du peintre Wen Zengming de la dynastie Ming (1368-1644).

Wen était un peintre et calligraphe de premier plan, et salué comme l'un des quatre grands maîtres de la dynastie Ming. Sa calligraphie de signature comprend le petit script régulier et le script en cours d'exécution. L'éventail original est une exposition prisée du Musée national d'histoire.



POISSON D'AVRIL, TRADITION, EVENEMENT ?



Publié le 01/04/2022 sur le site de Futura

Poisson d'avril : quelle est son origine ?

Le 1^{er} avril est le jour des farces innocentes et autres facéties inoffensives. Aussi loin que remontent nos souvenirs, le poisson d'avril a toujours fait la joie des petits et des grands. Elle est partagée dans toute l'Europe, aux États-Unis, au Brésil, en Chine et jusqu'au Japon sous différentes appellations : jour des fous, jour du mensonge, *April Fool's Day*... Toutefois, l'origine du poisson d'avril est incertaine et se noie dans la nuit des temps.

Pour les enfants, la coutume consiste à accrocher ou à coller, de façon bien visible de tous, un poisson en papier dans le dos. Mais, cette tradition festive touche tous les âges, et s'est étendue dans la sphère médiatique en particulier, où ce jour du 1^{er} avril est l'occasion de faire un canular le plus crédible possible.

D'où vient la tradition de la farce du 1^{er} avril ?

On trouve trace de cette expression dès le XV^e siècle dans d'anciens écrits qui évoquent un jeune garçon, faisant office d'entremetteur, d'intermédiaire, chargé de porter les lettres d'amour de son maître. D'autres hypothèses relient ce 1^{er} avril à la réforme calendaire du XVI^e siècle. En effet, dans le royaume de France et selon les provinces, l'année civile ne débutait pas à la même date pour tous mais l'on s'offrait des étrennes le 1^{er} avril. C'est le roi Charles IX qui décide par l'édit du Roussillon en 1564 de faire démarrer l'année civile un 1^{er} janvier, mesure qui est étendue à l'ensemble du royaume de la chrétienté, par le pape Grégoire XIII avec l'adoption du calendrier grégorien en 1582. Cependant, cette unification calendaire ne va pas sans quelques difficultés, certains n'étant même pas au courant. Les étourdis ou les récalcitrants à cette réforme, se le faisaient gentiment rappeler par des moqueries, de fausses étrennes ou des blagues « pour rire ».

Mais alors, pourquoi un poisson ?

Il semblerait que cette tradition soit liée, par ailleurs, aux fêtes de Pâques, le 1^{er} avril s'inscrivant dans le carême, période du jeûne, où la consommation de la viande était interdite et où l'on s'offrait des poissons. D'autres anecdotes viennent du monde des pêcheurs et selon les pays, le poisson étant rare en avril - saison de la reproduction -, il s'agissait de faire croire aux gens simples et crédules qu'une pêche miraculeuse et abondante les attendait. Le poisson qui leur était donné était alors prétexte aux moqueries. Cette période étant le temps de frai pour le poisson, celui-ci est symbole de fécondité de prospérité et de vie du fait du grand nombre de ses œufs. Le "Poisson d'avril" est donc aussi un "messager de l'amour".

Les poissons d'avril célèbres

Le poisson d'avril a donné lieu aux canulars les plus improbables. En 1957, la très sérieuse BBC a diffusé un reportage montrant des paysans italiens, affairés à la cueillette sur des arbres à spaghettis. Parfois, il fut prémonitoire : en 1972, Antenne 2 (l'actuel France 2) relaie l'annonce du ministère de la Santé de l'époque qui interdit de fumer dans les lieux publics ; ce qui n'était qu'un canular est devenu réalité 35 ans plus tard.

La liste des poissons d'avril est longue : la Tour Eiffel déménage, les éoliennes à l'origine du ralentissement de la rotation de la terre, le foie gras des cigognes, les manchots volants, les hamburgers pour gauchers ou encore la mise au point d'un nouveau biocarburant faisant fonctionner aux pets de vaches les bus d'une société de transport belge...

La SNCF sait avoir l'esprit farceur, affichant de drôles destinations sur les panneaux : un départ TGV pour Los Angeles, Papeete ou Poudlard (l'école d'Harry Potter).. Mais, à l'heure des fausses informations "fake news", il semblerait que les poissons d'avril soient devenus quotidiens.

On retrouve également ces poissons d'avril sur des cartes postales anciennes ayant voyagé.



Carte postale ancienne de la série Armand Noyer sur le thème du poisson d'avril "messenger de l'amour".

Mais savez-vous à qui nous devons le fait de nous retrouver avec des poissons accrochés sur le dos ? Et ce n'était pas une blague. A Hugues évêque de Grenoble à la fin du XIe siècle qui pour préserver les alevins durant la période de frai interdit la pêche du 1er avril au 30 juin. Les personnes qui dérogeaient à cette règle et qui se faisaient prendre se retrouvaient exposés au pilori trois dimanche consécutifs avec le dessin d'un poisson sur leurs poitrines et sur leurs dos. L'évêque Hugues mourut un 1er avril. Sic....





Et si cet article n'était qu'un poisson d'avril ?

Qu'en pensez-vous ?

Dites-moi !

%%%%%%%%%

DES TIMBRES INTERDITS A L'AFFRANCHISSEMENT

Nous connaissons la série dite "**Chapelle musicale Reine Elisabeth**", cataloguée sous les n° 532/537. Le C.O.B. nous donne la date du 1er mai 1940 pour sa parution.



Il nous semble que cette date soit sujette à caution. En effet, contrairement à ce qu'affirme le catalogue officiel, la date de souscription n'a pas été du 1er au 10 mai 1940. L'ordre de service de la poste, daté du 22 mars 1940, précise que cette série peut être commandée par souscription du 1er au 31 mai et que le tirage sera limité au nombre de timbres souscrits.

De plus, l'on pourra obtenir soit des séries complètes, soit uniquement les 4 premières valeurs. Déjà à l'époque, la Poste, se rendant compte du montant élevé de la surtaxe : 100 %, offrait aux collectionneurs la possibilité de limiter leurs dépenses.

La date limite de souscription étant fixée au 31 mai il était donc impossible de posséder cette série avant cette date.

La déclaration de guerre survenant le 10 mai suivi de la capitulation 18 jours plus tard, toutes les opérations commerciales et autres ont été suspendues.

Par un ordre de service n° 40 du 17.10.1940, la Poste annonce qu'en vertu d'une décision de l'Autorité Supérieure, la souscription pour la série de timbres-poste spéciaux "Chapelle Musicale Reine Elisabeth" sera réouverte et définitivement clôturée le 10 novembre 1940. Néanmoins, ces timbres ne pourront pas être utilisés en représentation de taxes postales quelconques, mais le public pourra obtenir des timbres oblitérés ou non suivant son choix. L'on peut donc affirmer que ces timbres ont été oblitérés sur commande !

Les autorités occupantes en défendirent l'usage postal vu qu'une partie de cette émission portait l'effigie du Prince Albert. Il est donc impossible de les trouver sur document.



Ces timbres n'ont jamais été mis hors cours puisque non utilisables. C'est la seule série de timbres émise officiellement par la Poste qui n'a pu servir à l'affranchissement.

Paradoxalement, les deux blocs n° 13 et 14, émis également par souscription du 10 au 25 octobre 1941, peuvent servir pour l'affranchissement en service interne ou international jusqu'au 30 septembre 1942.



A ce jour, nous n'en avons pas vu au tarif exact. Il faut dire qu'une surtaxe de 15 frs pour une faciale de 10 frs était réellement abusive et que le public avait à cette époque d'autres problèmes que la reconstruction de la Chapelle Musicale Reine Elisabeth.

† Hubert Havrenne

Faut-il investir dans les timbres rares ?

Un article de France Philatélie

Pour tenter de répondre à cette question, nous allons d'abord considérer le timbre de façon désincarné, c'est-à-dire comme un simple support d'investissement.

Imaginons donc qu'un investisseur veuille diversifier son patrimoine et se pose la question d'investir dans les timbres-poste.

La philatélie est vaste, que choisir ?

On suppose bien évidemment que notre investisseur dispose de beaucoup d'argent et que des achats ponctuels spéculatifs d'une centaine d'euros ne sont pas son objectif.

Notre investisseur ne s'intéresse pas à la philatélie ; il ne veut donc pas écumer les salons et faire des recherches pour trouver " l'affaire du siècle".

On suppose également que quelqu'un lui a dit qu'il ne fallait surtout pas acheter un stock de timbres neufs tout juste sortis des presses de La Poste.

Notre investisseur achètera donc des timbres rares.



Céres 1 FR vermillon, en paire

Un investissement rentable à la portée de tous ?



Penny black ou One-Penny-black

En nous basant sur cette hypothèse, voici quelques observations générales sur le marché philatélique.

– Tout comme sur le marché de l'art, on évitera soigneusement de se "faire avoir". A défaut de développer des connaissances poussées permettant de reconnaître les vrais des faux, les timbres réparés, regommés, les plis altérés, les défauts invisibles pour un œil néophyte, les variétés à éviter, notre investisseur ne pourra se tourner que vers des marchands renommés afin de réduire ce risque au maximum.

– Les timbres seront donc achetés dans des ventes aux enchères sérieuses ou à des tiers de confiance. Dans le premier cas, il faut savoir que les frais de transactions sont très importants. Il faut compter 15% de commission, plus les éventuels frais de transaction (si la maison de vente est à l'étranger) les frais d'envoi et même, dans certains pays, la TVA ou son équivalent. Évidemment, il faudra s'acquitter des mêmes frais à la revente (qui pourront bien sûr être négociés en fonction de la

valeur des pièces offertes). Il est donc raisonnable de compter au moins 30% de frais. Sur un placement de 10 ans, ces frais s'élèvent donc à 2,7% par an !

Les timbres sont fragiles.



L'enveloppe dite de Bordeaux : Post-office de l'Île Maurice (Mauritius) – Lettre unique postée au monde

– S'ils sont mal conservés ou mal manipulés, ils peuvent être abîmés. Cette considération n'est pas à prendre à la légère ; le moindre petit pli sur un timbre lui ampute facilement 50% voire 90% de sa valeur. Notre investisseur devra être particulièrement vigilant sur ce point.

– Dans la même veine, il faudra assurer la collection de timbres, ou la garder à l'abri dans un coffre-fort. Cette assurance a un coût qu'il faut prendre en compte. Un bien immobilier sert à loger quelqu'un, le cuivre sert à faire des câbles, une éolienne à produire de l'énergie, le riz à nourrir l'humanité mais le timbre ne sert strictement à rien, sinon à nous renseigner sur le passé.

Au-delà de sa valeur en tant qu'objet de collection, objet d'art ou objet de conservation du patrimoine de l'humanité, le timbre n'a aucune valeur intrinsèque.

– Les timbres véritablement rares sont peu souvent échangés ; le montant de la transaction dépend donc dans une proportion non négligeable de conditions sur lesquelles l'investisseur a peu de contrôle : conditions économiques difficiles ponctuelles, deux acheteurs qui se disputent la même pièce lors d'une vente aux enchères, forte variation d'une devise par rapport à une autre, etc.

On pourra par exemple consulter le billet sur les premiers timbres d'Hawaï et constater que le 5 mai 2009, les quatre premiers timbres de cet ex-pays ont été vendus 265 000 \$ alors qu'en 2007 ces quatre mêmes exemplaires avaient été échangés pour 423 000 \$ soit une perte sèche de 158 000 \$ en deux ans. En comptant 15% de frais à l'achat et 10% à la vente, on a une perte nette de près de 250 000 \$.

– La philatélie obéit à des modes. Par exemple, les erreurs de fabrication ont aujourd'hui la cote.

Qui pourra dire si ce sera encore le cas dans 20 ans ?



Contexte économique et culturel du marché philatélique

Fort de tous ces constats, nous sommes maintenant mieux armés pour prendre une décision.

Cependant, il ne faut pas négliger certains aspects plus psychologiques liés au marché philatélique.

Il n'aura échappé à personne que le courrier de particulier à particulier est en baisse constante (sauf possiblement les colis depuis la diffusion de masse d'internet) et qu'il est très rare de recevoir chez soi des enveloppes timbrées parmi le courrier.

Alors qu'il y a cinquante ans les amoureux s'écrivaient une lettre par jour, le téléphone puis l'internet et le téléphone portable ont tué presque toute correspondance écrite traditionnelle.

Mais, "Quelle importance ?" – diront certains.

Le nombre de "collectionneurs spontanés" diminue. Les jeunes collectionnent des cartes à jouer qui sont bien plus amusantes que des timbres-poste, collectionnés par leurs aïeuls.



CARTES GODS OF EGYPT – BLUE – édition limitée à 2200 exemplaires

On observe depuis plusieurs années la création d'une importante distorsion sur le marché philatélique. Les timbres communs ou moyennement rares perdent de la valeur, tout comme les timbres en condition moyenne.

Seules les grandes raretés et les timbres exceptionnels progressent.

D'où une difficulté supplémentaire pour l'investisseur : choisir des exemplaires parfaits pour être "du bon côté de l'élastique" de la distorsion des prix.

Un exemple : il n'est pas rare (en particulier aux États-Unis) aujourd'hui d'avoir un facteur 100 entre la valeur d'un même timbre, l'un en parfaite condition et l'autre en mauvaise condition.

Comment investir sereinement dans un tel contexte ?

Je ne le sais pas, et, de plus je suis bien incapable de prédire l'effet général de la raréfaction des collectionneurs sur l'évolution de la philatélie.

Conclusion : Investir dans les timbres, non.

Faire de la philatélie une passion, y investir son temps, oui, bien sûr !

C'est probablement la seule façon d'ailleurs d'en tirer profit, à moins... d'en faire commerce ... encore que ... !

ON COLLECTIONNE en 1950 !

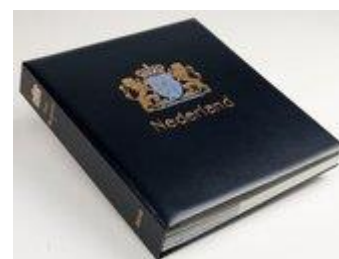
AVANT – PROPOS, destiné aux parents de jeunes philatélistes débutants

Votre enfant a manifesté le désir de faire une collection de timbres-poste, et vous avez décidé de profiter d'une fête de famille pour satisfaire à ce désir.

Si vous êtes vous-mêmes philatélistes, cet avant-propos est sans objet pour vous. Vous savez de quoi il s'agit et l'expérience vous a appris comment il faut procéder.

Mais, si vous n'êtes pas initiés aux arcanes de la collection de timbres-poste, nous allons nous permettre de vous donner quelques conseils pratiques ayant pour but de placer votre futur collectionneur dans les meilleures conditions pour lui permettre, d'une part, de tirer tout le profit de la culture générale qu'il peut acquérir par la pratique de la philatélie et, d'autre part, d'éviter, autant que possible, qu'il soit rebuté par les inévitables mécomptes de son apprentissage de collectionneur et cesse, pendant les jours pluvieux de congé ou pendant les longues soirées d'hiver, de se livrer au passe-temps passionnant de la collection, au grand détriment de votre tranquillité.

Une grave erreur est de mettre entre les mains d'un débutant plusieurs beaux albums de luxe, avec l'idée que cela suffit pour satisfaire tous les desiderata du collectionneur.



Pensez aussi que le néophyte se sentira perdu dans le fatras de tous les pays, colonies, possessions, occupations, etc., etc.; il collera à tort et à travers les vignettes qu'il aura pu réunir, abîmera ses timbres à les placer et les déplacer, maculera et froissera ses beaux albums et finalement, en contemplant le désastre et les nombreuses pages vides, perdra bientôt le goût de la collection, se rendant compte de l'impossibilité matérielle de garnir rapidement les cases trop nombreuses de trop nombreux pays.



Au lieu d'un bel album, offrez au jeune collectionneur un ou quelques bons petits classeurs solides et pas trop fragiles pour le ou les pays où il lui sera le plus aisément possible, et avec le minimum de dépenses, de se procurer le plus grand nombre de timbres. Selon l'importance des fonds que vous entendez destiner à ce passe-temps, prenez par exemple un ou des classeurs pour l'un ou l'autre pays parmi lesquels : Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, France - etc., etc.

Votre choix sera guidé par les relations que vous pouvez avoir dans tel ou tel pays ou colonie qui vous permettront de recevoir ou d'échanger des vignettes.

Mais, avec ce ou ces albums de début, mettez entre les mains de votre apprenti philatéliste, dès le commencement, tous les accessoires nécessaires pour qu'il puisse, dès ses premiers pas dans la collection, agir avec fruit, méthode et soin et meubler, en même temps, son esprit et son album avec le minimum des déboires inévitables dans tout apprentissage.

Vous trouverez ci-après la nomenclature de ces accessoires ; joignez-y un bon Atlas et un bon Dictionnaire, et invitez votre jeune collectionneur à suivre les conseils que nous allons lui donner. Lorsqu'il aura terminé son apprentissage, que ses préférences et ses goûts se seront bien orientés, qu'il aura appris à classer et fixer ses vignettes avec méthode, discernement, harmonie, adresse et netteté, le temps sera venu de remplacer l'album de débutant par l'album de grande marque, et le moment ne tardera plus où votre jeune collectionneur sera prêt à entrer dans la grande famille des vrais philatélistes.



A suivre.

Luxembourg

histoire postale

le Luxembourg vers 1860

Les premiers timbres-poste du Grand-Duché du Luxembourg (Lëtzebuerg, Luxemburg), en Centimes et Silbergroschen, ont été émis en 1852. Comme il se doit, le monarque local Willem/Guillaume III d'Orange fit orner ces vignettes de son effigie. De plus, à la pointe de la technique de l'époque et n'écoutant que sa mégalomanie, il y ajouta un "W" en filigrane. Toutefois en 1859, ce souverain préféra faire figurer les armoiries du Grand-Duché sur l'émission de timbres en Centimes et Francs.

Les troupes de la Confédération Germanique stationnées au Luxembourg y ont disposé de 1839 à 1867 d'un bureau de poste militaire (sorte de "bureau allemand à l'étranger").



Lettre de Luxembourg Ville à Beaune (Côte d'Or – France) du 28 octobre 1846.

Cette lettre a rejoint en deux jours son destinataire, un négociant en vins bourguignon, pour lui demander le tarif de ses breuvages.

Elle est entrée en France par Thionville comme l'indique le cachet rouge "PAYS-BAS THIONVILLE". Le cachet "L.P.B.I.R." signifie "Lettre Pays Bas 1^{er} Rayon". Ces cachets montrent que la poste française semblait peu soucieuse des subtilités géopolitiques : le Luxembourg était à l'époque un état clairement distinct des Pays-Bas même si ces

deux pays partageaient le même monarque.

Les frais de port de 9 décimes (soit environ une demi-journée de travail ouvrier) ont été acquittés par le destinataire comme l'atteste le chiffre "9" au milieu de l'adresse.

Lettre de Luxembourg Ville à Remich du 15 juillet 1864

Cette lettre destinée à "Messieurs Winchell frères" "Tanneurs" à Remich, bourgade sur la Moselle frontalière entre le Luxembourg et la "Province Rhénane" appartenant alors à la Prusse (désormais le Land de Sarre).



L'affranchissement est réalisé avec un timbre luxembourgeois à 10 centimes correspondant au tarif postal intérieur. Le cachet "PD" qui signifie "Port payé jusqu'à Destination" est surprenant car habituellement réservé aux destinations étrangères. Les deux lettres présentées ci-dessus montrent que malgré l'existence d'un dialecte luxembourgeois apparenté à l'allemand, le français était la langue postale du Luxembourg au XIX^{ème} siècle.

Célèbres et collectionneurs

Publié le 23 janvier 2022 par Sylvain



Cette chronique vous présente des personnages célèbres qui sont également collectionneurs : Qui sont-ils ? Qu'amassent-ils ?

Cette semaine : [la Reine Elizabeth II et \(entre autres\) les timbres.](#)

L'histoire postale du Royaume-Uni est remarquable pour au moins trois raisons.

D'abord parce que la Grande-Bretagne a émis le premier timbre de l'histoire postale en 1840.

Ensuite car elle a également mis en œuvre un système postal au niveau mondial à travers l'Empire britannique.

Enfin parce que le souverain du Royaume-Uni est aussi l'heureux possesseur d'une des plus magnifiques **collections de timbres.**

C'est Alfred, Duc d'Edimbourg, qui débute cette fabuleuse collection dès 1864. Il la vend ensuite à son frère aîné, le prince de Galles, futur roi Édouard VII, qui l'offre à son fils.

Le futur roi **George V** (1865-1936), qui fut un des plus célèbres philatélistes de son temps, l'enrichit pendant son règne de l'ensemble des maquettes, essais et timbres-poste émis par le Royaume-Uni et tout l'Empire britannique. Il acquiert également des pièces rares et coûteuses, faisant de la Collection philatélique royale la collection la plus complète de timbres du Royaume-Uni et du *Commonwealth* dans le monde.

Jamais vu à l'époque, il achète en 1904 pour 1.450 livres sterling un exemplaire du **2 pence bleu de l'île Maurice.**

Un marchand lui demanda si le prince avait vu ce « *damned fool* (foutu imbécile) qui a payé plus de 1.400 livres pour un timbre » ; ce à quoi George répondit « Oui. Je suis ce *damned fool* ».

Devenue une référence par une politique d'acquisition et d'exposition tous azimuts, menée par le roi, la Collection philatélique royale est considérée comme une référence.

Elle est incorporée à l'héritage royal par ses fils et successeurs.

Edouard VII n'ayant régné qu'un an à peine, c'est surtout Georges VI qui va enrichir la Royal Collection, puis **Elizabeth II** depuis 1952.

La collection de George V est rangée dans 328 « classeurs rouges » d'environ 60 pages chacun. Les acquisitions suivantes se trouvent dans les « classeurs bleus » pour les acquisitions du règne de George VI et les « classeurs verts » pour celles du règne d'Élisabeth II.



Source : Wikipedia

Enchères MAI 2022					
Timbres de Belgique					
Lot n°	Etat	Cote COB	Départ	Sortie	Acheteur
xx = neuf ---- x = neuf avec charnière ou trace ---- o = oblitéré --- (*) neuf sans gomme					
51	Pour tous les lots, acquisition timbre par timbre autorisée, bien mentionner les n° de timbres souhaités				
52	BL 7 Fondation Musicale Reine Elisabeth	O	45,00 €	14,00 €	
53	BL 9 Koekelberg	O	16,00 €	4,80 €	
54	BL 138 (n°3599) Nu assis	O	4,00 €	1,50 €	
55	BL 173 (n°3957) Personnages de BD	O	4,00 €	1,50 €	
56	N° 71, 72 Expo Int. Bruxelles 1896	O	5,25 €	1,60 €	
57	N° 74-75-76-77-78-79 Léopold II Grosse barbe	O	20,00 €	6,00 €	
58	N° 111-112-113-114-115-116-117 Albert Ier	O	51,75 €	15,60 €	
59	N° 289- 290 Albert Ier grand format	O	35,00 €	11,00 €	
60	N° 394-396-397 Série dite "Chevalier"	O	3,80 €	1,20 €	
61	N° 403-429-431-432-434A-434B divers	O	3,20 €	1,00 €	
62	N°443-445 Prince Baudouin	O	6,50 €	1,95 €	
63	N° 449-450-452-453-454 Reine Astrid et Prince Baudouin	O	13,50 €	8,05 €	
64	N° 504/11 Maison de Rubens	O	45,00 €	13,50 €	
65	N° 534A/534B chapelle musicale perforation monogramme Reine	O	14,00 €	4,50 €	
66	N° 684 - 812 divers	O	5,75 €	1,75 €	
67	N°842/46 Unesco	O	14,00 €	4,20 €	
68	N° 912/17 Princesse Joséphine Charlotte	O	32,00 €	9,60 €	
69	N° 946/51 Béguinage de Bruges	O	92,50 €	27,75 €	
70	N° 979/85 Série dite "Les joies du printemps"	X	36,00 €	10,80 €	
71	N° 958,948,959,962,963,966,983 Divers	O	19,60 €	5,90 €	
72	N° 3872b et 3872c tulipe timbre pour europe	O	7,40 €	2,25 €	
73	N° 4268/4277 Feuilles d'arbre	O	12,00 €	3,60 €	
74	N° 4408 et 4411 Tintin et ses amis	O	2,40 €	0,75 €	
75	N° 2351-2492-2493-2496 -2495	O	1,30 €	0,40 €	
76	N° 2497-2498-2499-2500-2501	O	1,50 €	0,45 €	
77	N°2503-2504-0505-2506-2507-2508 divers	O	1,80 €	0,55 €	
78	N° 2509-2512-2513-2515-2516-2517-2519 divers	O	2,15 €	0,65 €	
79	N° 2520-2521-2522-2523-2524-2526-2527 divers	O	3,10 €	0,95 €	
80	N° 2528-2529-2530-2531-2532-2534-2535-2536 divers	O	2,05 €	0,60 €	
81	N° 2537-2538-2539-2544-2546-2547-2548-2549 divers	O	2,50 €	0,75 €	
82	N° 2550-2551-2552-2553-2555-2557-2558-2563 divers	O	2,05 €	0,60 €	
83	N° 1986-1992-1993-1994-1995-1997-2006-2014 divers	O	2,60 €	0,80 €	
84	N° 1999 et 2000 + 2001à2003	O	4,45 €	1,35 €	
85	N°3131-3132-3133-3134 Roi Albert II	O	2,80 €	0,85 €	
86	N°3135-3139-3199-3264-3266-3390-3479-3672- buzin	O	3,20 €	1,95 €	
87	N° 3722 Petunia	O	2,50 €	0,75 €	
88	N° 11B Léopold Ier papier épais	O	15,00 €	4,00 €	
89	N° 29 Lion couché	O	58,00 €	14,00 €	
90	N° 32-33-34 -35 Léopold II	O	27,00 €	8,10 €	
91	N° 36-38 Léopold II	O	23,00 €	6,90 €	
92	N° 39-40-41 Léopold II	O	97,00 €	29,10 €	
93	N° 85 Caritas	O	11,00 €	3,30 €	
94	N° 126/128	O	85,00 €	25,00 €	
95	N° 738 et 740 Portraits du Sénat I	X	1,00 €	0,30 €	
96	N° 755 Philippe le Noble	X	41,50 €	10,00 €	
97	N°3930-3931-3933-3934-3935-3936-3937 Le cirque	O	8,40 €	2,50 €	
98	N°4054-4055-4062-4042-divers	O	6,70 €	2,00 €	
99	N° 4117-4149-4120-4122-4125 La foire	O	6,00 €	1,80 €	
100	N° 4145-4147-4149-4150-4153	O	6,00 €	1,80 €	

Les offres relatives à cette page doivent être adressées à Francis Beaugnée (voir page 2)